

## AEI – Monopole / oligopole et pouvoir de marché

---

**[Affirmer]** La situation de monopole ou d'oligopole est à l'origine d'un pouvoir de marché.

**[Expliquer / Illustrer]** Prenons l'exemple d'un monopole. Celui d'Enedis. Dans un situation concurrentielle idéale, les producteurs d'électricité pourraient faire appel à n'importe quelle entreprise de distribution d'électricité, présentes en grand nombre sur ce marché. Cette situation d'atomicité garantirait l'existence d'un prix qui s'imposerait à tous. **En effet**, si l'un des distributeurs faisait le choix d'augmenter son prix d'acheminement de l'électricité, tous ses clients partirait chez ses concurrents **dans la mesure où** ils proposeraient le même service, homogénéité oblige, à un prix inférieur. **Mais** dans une situation de monopole, la situation est toute autre : en l'absence d'autres distributeurs d'électricité qu'Enedis, les producteurs sont captifs. Ils sont obligés de recourir au service d'Enedis. **Dès lors**, Enedis dispose de la capacité d'imposer un prix de son choix : il est faiseur de prix. **Or**, comme le pouvoir de marché correspond au fait, pour une entreprise, de disposer d'une marge de manœuvre en matière de détermination du prix de vente d'un bien ou d'un service, **alors**, Enedis dispose d'un tel pouvoir de marché.

**[Conclusion]** **Par conséquent**, comme le montre notre exemple, une situation de monopole (ou d'oligopole) est à l'origine d'un pouvoir de marché.

Remarque : un exemple complémentaire (sur l'oligopole par exemple) pourrait venir étayer un peu plus la démonstration. Avec une nuance sur le pouvoir de marché. Moindre dans la mesure où il existerait des alternatives pour les demandeurs, même en très petit nombre.